



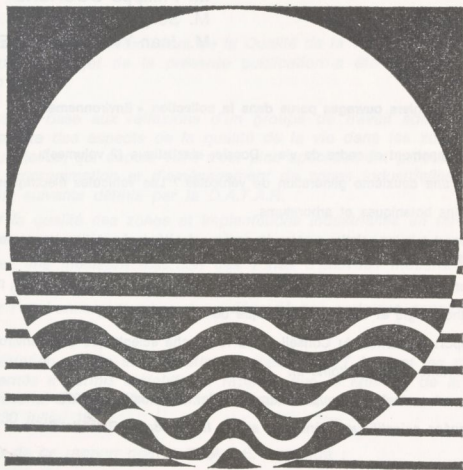
# les indicateurs de l'environnement dans les zones industrielles



8° L<sup>1</sup><sub>0</sub>  
13.1  
(A2)

ENVIRONNEMENT

# les indicateurs de l'environnement dans les zones industrielles



ENVIRONNEMENT

8° L. 0.1

137

(42)



Cet ouvrage constitue le quarante-deuxième volume de la collection « Environnement » dirigée par MM. Serge ANTOINE et Louis DOMINICI.

L'étude concernant les « indicateurs de la Qualité de la Vie dans les zones industrielles » a été réalisée pour le compte de la Mission de l'Environnement rural et urbain par la Société d'Etudes ACT.

Ont participé à la réalisation de cet ouvrage :

Pour la Mission de l'Environnement rural et urbain :

M. ANTONI, Chef de Mission  
Amélioration de l'Environnement urbain

Pour la Délégation à l'Aménagement du Territoire et de l'Action régionale :

M. Patrice BECQUET, Chargé de Mission  
Mlle Marie-France DENOUE, Chargé de Mission

Pour la Société ACT :

M. Charles GRIMALDI  
M. Jacques VERRIER  
M. Philippe DUCHENE  
M. Serge ALECIAN  
M. Jean-Yves BARRERE

#### Derniers ouvrages parus dans la collection « Environnement »

- 31-32. — Environnement et cadre de vie - Dossier statistique (2 volumes).
33. — Vers une deuxième génération de véhicules ? Les véhicules électriques.
34. — Jardins botaniques et arboretums.
35. — Rapport sur les relations entre le secteur de l'énergie et l'environnement dans une perspective à long terme.
36. — Pour un développement des véhicules électriques.
37. — Méthodologie et théorie économique de l'environnement.
38. — Rapport d'activités du Conseil de la recherche scientifique sur l'environnement.
39. — Répertoire de films (tome 2).
40. — Rapport annuel du groupe Interministériel d'Evaluation - 1973.
41. — Données scientifiques générales sur le littoral de la Baie de Seine.

#### Hors collection :

Les paramètres de la qualité des eaux.

## AVERTISSEMENT AU LECTEUR

*L'étude concernant les « indicateurs de la Qualité de la Vie dans les zones industrielles » qui fait l'objet de la présente publication a été engagée en 1972 et achevée en 1973.*

*Elle a servi de base aux réflexions d'un groupe de travail administratif sur la prise en compte des aspects de la qualité de la vie dans les zones et implantations industrielles, qui depuis 1973 s'est plus spécialement préoccupé des problèmes de programmation et d'aménagement de zones industrielles en fonction des objectifs suivants définis par la D.A.T.A.R. :*

- améliorer la qualité des zones et implantations industrielles en tant que cadre de travail et espaces de productions, ainsi que leur équipement ;
- rechercher une meilleure insertion des zones d'activités industrielles dans le tissu urbain ;
- préserver l'environnement menacé ou dégradé par certaines zones industrielles isolées.

*Cette concertation menée avec le Ministre d'Etat (D.A.T.A.R.) et les autres ministères concernés a permis d'établir un rapport, que le Ministre de la Qualité de la Vie a présenté au Comité Interministériel d'Action pour la Nature et l'Environnement le 30 juillet 1975.*

*C'est au vu de ce rapport que le C.I.A.N.E. a décidé :*

- 1) De demander aux différents départements ministériels de mettre au point le Programme d'Etudes et d'Action Concertée destinés à améliorer la Qualité de la Vie dans les zones et secteurs d'implantations industriels.
- 2) De donner mission au groupe de travail constitué à cet effet de formuler des propositions sur les problèmes suivants :

- modalités et contenu des études pré-opérationnelles à la création d'espaces industriels, et au choix des sites ;
- développement de l'information et de la formation des différents responsables (administration, élus, industriels, techniciens de l'aménagement) sur les problèmes de la Qualité de la Vie dans les zones industrielles ;
- élaboration de documents techniques de références destinés à aider les responsables de l'aménagement de zones industrielles à établir les objectifs spécifiques de qualité pour chaque espace industriel ;
- amélioration progressive des dispositions incluses dans les cahiers de charges contractuels concernant la qualité des zones industrielles ;
- étude de structures adaptées à chaque cas particulier pour améliorer la gestion et le pilotage commun des zones industrielles ;
- actions originales d'aménagement de zones industrielles nouvelles et d'amélioration de zones industrielles existantes.

3) D'examiner les premières propositions d'actions qui lui seront présentées par le Ministre de la Qualité de la Vie en 1976.

Les informations concernant les indicateurs de l'Environnement dans les zones industrielles qui sont portées aujourd'hui à la connaissance du public restent toutefois d'actualité et constituent les premiers éléments d'une réflexion globale sur la prise en compte des aspects de la qualité de la vie dans les implantations industrielles.

## AVANT-PROPOS

Une meilleure prise en compte des aspects de la qualité de la vie en matière de zones et implantations industrielles a conduit le Ministère de la Qualité de la Vie dans un premier temps à s'interroger pour mieux connaître les diverses sources de nuisances qu'implique l'implantation d'industries dans l'environnement urbain.

L'étude qui fait l'objet de la présente publication a été menée par la Société ACT sous la direction de mes services. Elle vise essentiellement à dégager à partir de cas concrets des indicateurs de la qualité de la vie, pour aboutir dans un deuxième temps à des propositions d'actions fondées sur la notion d'objectifs de qualité et concernant le développement des activités industrielles.

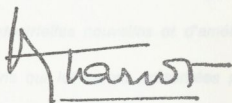
Cette réflexion s'inscrit dans un projet à long terme consistant à améliorer et coordonner les actions techniques, administratives, juridiques et financières entreprises ou à entreprendre par les administrations concernées mais aussi par les municipalités et les industriels.

Dans cette perspective le Ministère de la Qualité de la Vie en accord avec les Ministères concernés a engagé en 1974-1975 une série d'études destinées à mettre au point des documents à caractère opérationnel à l'attention des aménageurs de zones industrielles, des municipalités et des services de l'Etat en vue d'améliorer les techniques relatives au choix des sites à réserver et à aménager.

Un groupe de travail qui associe à côté des services de mon département ceux du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de l'Équipement et du Ministère de l'Agriculture est chargé de suivre ces études ainsi que

de préparer des propositions pour insérer les préoccupations de la qualité de la Vie dans la politique d'implantation des zones industrielles mise en œuvre par la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale.

De ce fait un certain nombre de dispositions verront le jour en 1975 comme l'a souhaité le Président de la République. C'est pourquoi il a semblé utile d'informer plus largement le public concerné par ces problèmes en publiant le résumé de l'étude sur « les indicateurs de la Qualité de la Vie dans les zones industrielles ».



M. André JARROT,

Ministre de la Qualité de la Vie.

## Sommaire

<b>INTRODUCTION</b> .....	11
Cadre général de l'étude .....	13
 <b>PREMIERE PARTIE</b>	
<b>ANALYSE DES DIFFERENTS TYPES DE NUISANCES DANS LES ZONES INDUSTRIELLES</b>	
 <b>CHAPITRE I</b>	
<b>Pollution atmosphérique</b> .....	17
Généralités .....	17
La pratique actuelle de la prise en charge de la pollution atmosphérique ....	18
La problématique de la pollution atmosphérique .....	18
 <b>CHAPITRE II</b>	
<b>Pollution des eaux et du sol en zone Industrielle</b> .....	21
Généralités .....	21
Indicateurs de pollution, objectifs de qualité .....	22
Problèmes concrets de pollution des eaux .....	23
Recommandations pour la protection de la qualité des eaux .....	23
Problèmes d'informations .....	25
 <b>CHAPITRE III</b>	
<b>Bruits, déchets et odeurs</b> .....	26
Généralités sur le bruit .....	26
Indicateurs et objectifs de qualité .....	27
Recommandations pour la prise en charge des problèmes de bruit .....	28
Problèmes d'information .....	28



<b>Les déchets industriels</b> .....	28
Généralités sur les déchets industriels .....	28
Indicateurs et objectifs de qualité .....	29
Prise en charge des problèmes de déchets sur les zones industrielles ....	29
<b>Les odeurs</b> .....	30
Généralités sur les odeurs .....	30
Indicateurs - objectifs de qualité .....	30
Prise en charge des problèmes d'odeurs .....	30

#### CHAPITRE IV

<b>Zone industrielle - Centre de vie</b> .....	32
Généralités .....	32
Les différentes nuisances associées au cadre de vie et de travail sur la zone	32
Les nuisances associées aux conditions d'activité des entreprises .....	34
Indicateurs, normes et objectifs de qualité .....	34

#### CHAPITRE V

<b>Sites et zones industrielles</b> .....	36
Généralités .....	36
Facteurs influençant l'importance de la dégradation .....	37
Indicateurs - objectifs de qualité .....	37
Procédures et recommandations .....	37

#### CHAPITRE VI

<b>Fonctions urbaines</b> .....	39
Impacts des zones industrielles sur les fonctions urbaines .....	39
Indicateurs - objectifs de qualité .....	40
Procédures et recommandations .....	40

### DEUXIEME PARTIE

## SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

#### CHAPITRE I

<b>Le contexte actuel</b> .....	45
Rôle des zones industrielles .....	45
Les différents services, organismes ou groupes concernés .....	46
Critiques de la pratique actuelle dans la prise en charge des problèmes de protection de l'environnement .....	48

CHAPITRE II

<b>RECOMMANDATIONS GENERALES</b> .....	50
Indicateurs - objectifs de qualité .....	50
Etudes préalables pour le choix et l'implantation des zones industrielles ....	51
Principes d'aménagement .....	51
Connaissances techniques sur les nuisances, possibilité de prévention .....	52
Les problèmes d'information .....	53

CHAPITRE III

<b>CONCLUSION</b> .....	54
-------------------------	----

ANNEXES

Annexe 1. - La pollution atmosphérique .....	57
Annexe 2. - La pollution des eaux .....	73
Annexe 3. - Le bruit .....	90
Annexe 4. - Les déchets industriels .....	105
Annexe 5. - La zone industrielle - Centre de vie .....	109
Annexe 6. - Zone industrielle et fonctions urbaines .....	122



## INTRODUCTION

L'idée d'industrialisation est le plus souvent opposée à celle du respect du cadre de vie, des sites, de la pureté de l'eau ou de l'air. La « zone industrielle » serait donc perçue comme un ghetto fumant et bruyant, rejeté à la périphérie des villes, où la concentration des nuisances serait une sorte d'abcès de fixation. En fait, vis-à-vis d'une politique de la qualité de la vie, la création des zones industrielles représente d'une part des risques de par le cumul possible et éventuellement mal contrôlé des nuisances apportées par chaque activité implantée, d'autre part un moyen de planification et de contrôle bien meilleur qu'au niveau d'industries isolées s'insérant au hasard du marché foncier dans un tissu urbain où les infrastructures d'accueil peuvent manquer.

La notion même de « nuisance » industrielle sur l'environnement est multiforme. Il peut s'agir autant de pollutions physiques (émission de fumées, d'odeurs, de bruits, pollution de cours d'eau), de dégradation des sites (disparition d'espaces verts, apparition de bâtiments de qualité architecturale douteuse), de dégradations des conditions de vie ou de travail liées aux concentrations d'activités. Le « vécu » ou l'impact réel de ces nuisances échappent d'ailleurs pour partie à l'évaluation objective. De plus, il est délicat d'évaluer l'impact prévisible, et de proposer des contraintes ou des recommandations d'aménagement, lors de la création des zones industrielles, pour obtenir un certain respect du cadre de vie environnant, dans la mesure où on ne sait pas précisément, lorsqu'on décide la création d'une zone, le type d'industries qu'elle va accueillir.

La recherche menée en 1973 par la Société ACT — à la demande de la Mission de l'Environnement Rural et Urbain (MERU) du Ministère de la Qualité de la Vie — et dont sont tirés les textes qui suivent, s'est donc attachée à définir d'abord les types de nuisances qui peuvent apparaître lors de la création d'une zone industrielle, nuisances ressenties à deux niveaux :

- sur la zone elle-même, espace de production et de travail,
- sur les espaces et les milieux physiques (l'eau, l'air) environnant la zone (où les effets de la zone peuvent être ressentis).

Ensuite, pour chaque type de nuisance ainsi identifiée, on a cherché à définir un ensemble d'indicateurs permettant de caractériser la nuisance

industrielle ou le degré de pollution, et qui pourraient placer la discussion relative au caractère « acceptable » ou non de la nuisance industrielle sur un plan objectif.

En fait, si pour chaque nuisance, il est à peu près possible d'identifier des variables quantitatives (telles la mesure de la concentration de l'air en oxyde de carbone par exemple) ou qualitatives (qualité de l'insertion des bâtiments industriels dans le site), l'appréciation des niveaux de nuisance que l'on peut accepter de l'industrialisation dépend d'abord de l'état antérieur de l'environnement, et ensuite, du degré d'acceptation des collectivités concernées.

La recherche a donc tenté de développer pour chaque type de nuisances une problématique précisant les facteurs déterminants d'une politique de protection, et des objectifs de qualité de la vie qu'il serait possible de fixer. Dans ce sens, l'établissement par les Agences de Bassin d'une classification des cours d'eau par classes de qualité représente une démarche exemplaire, où la définition de critères de qualité associée à l'observation de l'état de pollution des rivières permet de définir une politique de protection normative plus efficace.

Ainsi, dans une vision idéale où la collectivité et les aménageurs disposeraient d'une batterie d'indicateurs de la qualité de l'environnement, et d'un ensemble d'objectifs de qualité, seraient-ils mieux à même de planifier la création des zones industrielles, de définir les aménagements nécessaires, de préciser, en concertation avec les industriels, les conditions normales d'activités sur ces zones.

La recherche n'est pas parvenue à l'établissement d'une méthode aussi mécaniste, et cela n'est sans doute ni possible, ni souhaitable.

Elle aura surtout tenté de poser le problème de la protection de l'environnement, au niveau des zones industrielles, en termes plus analytiques et rationnels.

Il faut enfin préciser que cette recherche a été menée sur le problème spécifique des zones « industrielles », et non des zones d'activités (commerces-entrepôts) au sens large du terme.

On a par ailleurs extrait du texte général les données techniques et les recommandations détaillées correspondant aux différentes nuisances, pour les regrouper en annexes, afin de simplifier la lecture.

## CADRE GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE

### Types de nuisances étudiées

Six catégories principales de nuisances (donc a contrario de problèmes de protection) ont été définies :

- pollution de l'atmosphère
  - pollution des eaux et du sol
  - bruits et odeurs
  - dégradations des conditions de vie et de travail
  - altération des sites
  - altération des fonctions urbaines.
- } pollutions « physiques »

La pollution par les déchets industriels, bien qu'étudiée à part, se ramène à des problèmes de pollution de l'air, du sol et de l'eau, des sites.

### Différents niveaux d'environnement étudiés

Trois niveaux d'environnement ont été définis, pour l'étude des nuisances :

- la zone industrielle elle-même en tant qu'espace de vie et de travail
- les milieux physiques : l'air, l'eau, le sol
- l'espace externe : commune, agglomération, périmètre, où l'influence de la zone industrielle se fera sentir.

### Problèmes généraux d'évaluation des nuisances et des problèmes de protection

1. La protection de l'environnement met en jeu des intérêts contradictoires au niveau des différents acteurs : créations d'emplois, rentabilité des industries, rareté générale de certains éléments, affectation des dépenses de protection, etc.

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://Numilog.com)

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 00786409 5

**LA DOCUMENTATION FRANÇAISE - 29-31, QUAI VOLTAIRE - 75340 CEDEX 07**

TEL. : 261.50.10 - TELEX : 204826 DOCFRAN PARIS

PRIX : 20 F

*Imprimé en France*

AM 1113

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

